

Etudier en Hainaut!

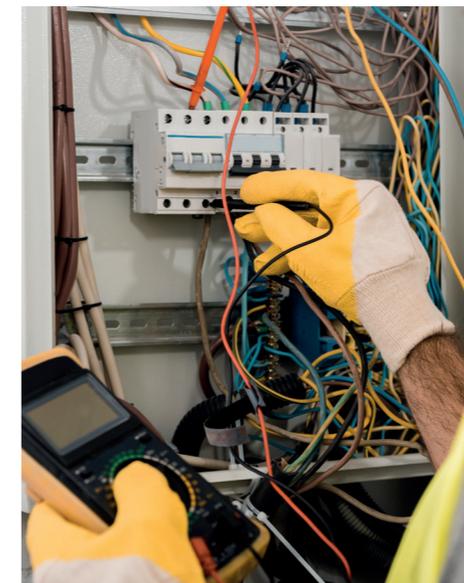


NOUS CONTACTER ?

- 📍 Rue du Puits Communal 114 - 6240 FARCIENNES
- ☎ 071 38 66 91
- ✉ info.cefa.farciennes@eduhainaut.be
- 🌐 www.etudierenhainaut.be/cefa-farciennes
- 📌 Étudier en Hainaut : CEFA provincial de Farciennes

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

- LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :**
> 8h30 - 16h10
- MERCREDI :**
> 8h30 - 12h00



FACEBOOK



NOTRE SITE WEB

INDÉCIS.E ? PERDU.E ? NOS CONSEILLERS SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT POUR T'AIGILLER !

- 📍 Boulevard Roullier 1 – 6000 CHARLEROI
- ☎ 071 55 23 75
- ✉ info.scolaire@hainaut.be
- 🌐 www.humanitech.be
- 📌 Information scolaire et professionnelle en Hainaut

- DEVIENS ACTEUR DE TON PROPRE AVENIR -

Etudier en Hainaut!

CEFA DE L'UNIVERSITÉ DU TRAVAIL FARCIENNES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALTERNANCE

AGRONOMIE | AUTOMOBILE
CONSTRUCTION | ÉCONOMIE | INDUSTRIE

CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE

Le CEFA de l'Université du Travail organise des formations du deuxième et du troisième degrés de l'enseignement secondaire professionnel.

Il s'adresse aux jeunes âgés entre 15 et 25 ans qui souhaitent poursuivre leur scolarité grâce à l'alternance.

Le CEFA délivre :

- > Des attestations de compétences professionnelles du deuxième degré ;
- > Des certificats de qualifications spécifiques après une épreuve passée devant un jury composé de professionnels du métier, du coordonnateur, d'accompagnateurs et de professeurs ;

- > Un certificat de qualification identique à celui obtenu dans l'enseignement de plein exercice pour l'élève qui réussit sa formation en alternance en article 49 ;
- > Le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) pour l'élève qui réussit sa septième en gestion de très petites entreprises.

Le jeune peut également, sur avis du conseil de classe, se voir délivrer une attestation lui permettant de réintégrer l'enseignement de plein exercice en 4^{ème} ou en 5^{ème} professionnelle.

- L'INSCRIPTION EST REÇUE TOUTE L'ANNÉE -

1 OU 2 JOURS À L'ÉCOLE
3 OU 4 JOURS EN ENTREPRISE



Etudier en Hainaut!

SECTEURS & FORMATIONS

AGRONOMIE

- > Palefrenier.ère (Art. 45)

AUTOMOBILE

- > Aide-mécanicien.ne garagiste (Art. 45)
- > Mécanicien.ne d'entretien automobile (Art. 49)

CONSTRUCTION

- > Maçon.ne (Art. 49)
- > Ouvrier.ère plafonneur.euse (Art. 45)
- > Monteur.euse-placeur.euse d'éléments menuisés (Art. 45)
- > Poseur.euse de couvertures non métalliques (Art. 45)
- > Auxiliaire du bâtiment (Art. 45)

ÉCONOMIE

- > Auxiliaire de magasin (Art. 45)
- > Vendeur.euse (Art. 49)
- > Gestion de très petites entreprises (7^e)

INDUSTRIE

- > Métallier.ère (Art. 45)
- > Métallier.ère-soudeur.euse (Art. 49)
- > Monteur.euse-électricien.ne (Art. 45)
- > Installateur.trice électricien.ne (Art. 49)